

# Auxiliaire de Puériculture (H/F)

Date de parution de l'offre

07/10/2025

Missions principales et objectifs

**LA VILLE DE L'ISLE-ADAM - VAL D'OISE - 12 200 habitants**

recrute par voie statutaire (mutation, détachement) ou contractuelle

## Auxiliaire de Puériculture H/F

**Pour les multi-accueils Béatrice Mallet (30 berceaux) ou Jean de la Fontaine (23 berceaux)**

Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture Territoriaux - catégorie B

**Sous l'autorité de la Directrice de l'Enfance et de la Petite Enfance et sous la responsabilité de la Responsable de la structure, vous serez chargé(e) de :**

### Missions :

- Assurer la continuité de direction en l'absence des responsables
- Adhérer et participer au projet pédagogique de la structure
- Etre garant de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant
- Respecter l'enfant dans son rythme, sa culture, son autonomie, ses activités
- Promouvoir le jeu et participer à l'éveil sensoriel de l'enfant
- Faire du multi accueil un lieu de vie et d'éveil
- Faire participer les familles à la vie du Multi Accueil
- Prendre en charge les enfants de 2 mois ½ à 4 ans en garantissant leur développement physique, affectif et intellectuel grâce à des actions appropriées
- Favoriser l'autonomie des enfants
- Assurer la fonction d'encadrement dans l'équipe au niveau des stagiaires

### Aptitudes :

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture obligatoire
- Expérience confirmée
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance HACCP
- Sens du service public et respect des règles déontologiques de la Fonction publique dont notamment le devoir de réserve

*Horaires de travail sur la base hebdomadaire de 37h en fonction des contraintes de la structure (7h-19h30) et suivant des plannings horaires établis par roulement. Structure fermée pendant 4 semaines en période estivale et une semaine pendant les vacances de Noël.*

**Rémunération par référence au statut, régime indemnitaire, prime annuelle, avantages sociaux (participation à la protection sociale complémentaire, Plurelya), 25 jours de congés annuels, 2 jours de fractionnement et 11 jours d'ARTT, Compte Epargne Temps.**

**Poste permanent à pourvoir à compter du 10 octobre 2025**

Contact

[Postuler en ligne](#)

par mail : [recrutement@ville-isle-adam.fr](mailto:recrutement@ville-isle-adam.fr)

ou écrire à

Monsieur le Maire  
Service des Ressources Humaines  
B.P. 90083  
95290 L'Isle-Adam

